

**Zeitschrift:** Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier  
**Herausgeber:** Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier  
**Band:** 16 (2000)

**Buchbesprechung:** Notes et comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# NOTES ET COMPTES RENDUS

## LA FACE SOMBRE DES PRATIQUES ÉDUCATIVES

- Jean-Claude Caron, *A l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier – Collection historique, 1999, 337 pages.
- Annie Crépin, *La conscription en débat ou le triple apprentissage de la nation, de la citoyenneté, de la République (1798-1889)*, Arras, Artois Presses Université – Collection Histoire, 1998, 257 pages.
- Michel Auvray, *L'âge des casernes. Histoire et mythes du service militaire*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1998, 327 pages.

### *A l'école de la violence*

L'école du XIX<sup>e</sup> siècle devait rendre possible la prospérité et la démocratie, mais elle a aussi constitué un lieu de négation de droits humains élémentaires. Dans un livre décapant, qui ne néglige pas la dimension affective de l'acte enseignant, l'historien Jean-Claude Caron a récemment évoqué la violence institutionnelle de l'école française. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il a étudié, « *la pratique dominante [était] celle d'un enseignement fondé sur la punition visant à obtenir la soumission et l'obéissance* » (page 77). D'ailleurs, cette punition était avant tout corporelle parce que la posture du corps était rituellement réglementée. Ainsi a-t-on vu se mélanger une certaine tradition judéo-chrétienne et cette modernité qui était alors en pleine construction hésitante dans le monde scolaire.

Fouets, férules, verges, lanières, la violence scolaire possédait sa panoplie d'objets de douleur. En outre, après des moments d'enfermement et de mise à l'écart, la violence était parfois démonstrative et publique. Mais si de telles pratiques, minoritaires, ont persisté, il faut aussi noter qu'au fil du temps, elles ont été de moins en moins tolérées par les parents et les autorités. En outre, leur contestation s'inscrivait au cœur même de la guerre scolaire entre milieux religieux et laïcs, les accusations étant souvent manipulées.

L'ouvrage de Jean-Claude Caron est novateur par son thème et ses interrogations, même s'il porte pour l'essentiel sur des sources concernant des écoles religieuses et qu'il manque quelque peu d'une vision d'ensemble. Dans sa dernière partie consacrée aux sévices sexuels, il s'éloigne un peu d'un cadre scolaire qui n'a de loin pas toujours été le lieu des crimes et des violences évoqués. Cela dit, la description qui nous est ainsi proposée de tous ces phénomènes de violence à l'égard de l'enfance s'avère très intéressante; elle illustre fort bien l'évolution de la société dans ce domaine des droits de l'enfant, nous laisse entrevoir qu'ils ont fait des progrès bienvenus et non négligeables, mais nous rappelle aussi que des aspects enfouis des pratiques éducatives peuvent se révéler fort sombres.

### *La conscription en débat*

Au cours des deux derniers siècles, le service militaire a occupé une place centrale dans l'éventail des pratiques pédagogiques. Il a en effet joué un rôle dans l'institution de la nation, au même titre que l'école obligatoire et laïque. Et l'on ne doit pas s'étonner, par exemple, que la Suisse du tournant du siècle ait justement pu et dû fonder l'essentiel de sa statistique scolaire sur des examens de recrues.

L'ouvrage d'Annie Crépin sur la conscription est centré sur les arguments du monde politique autour de l'armée et de ses pratiques réelles tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle français. Il montre combien cette question est restée une question ouverte et non résolue, au moins jusqu'à la Troisième République: ce n'était pas encore vraiment l'armée de masse, et l'on n'était pas encore à l'époque de la guerre totale. Mais les élites françaises hésitaient fortement entre une armée de métier et une armée du peuple, deux figures dont l'historienne nous dit que la première était inavouable alors que la seconde était impossible.

La conscription généralisée était socialement coûteuse et la hiérarchie militaire ne la trouvait pas toujours efficace; elle lui préférait un service long. En outre, la bourgeoisie restait attachée au principe du remplacement qui lui permettait de payer pour éviter l'horreur de l'armée à ses fils. La résistance et l'insoumission venaient plutôt des régions montagnardes et les protestations des régions frontalières où l'on parvenait plus difficilement à fournir des soldats en nombre suffisant parce que ceux qui pouvaient faire valoir leur statut d'étranger étaient plus nombreux (à tel point que les législateurs se sont d'ailleurs demandé s'il ne fallait pas les inclure dans l'armée).

Annie Crépin montre ainsi comment la conscription a constitué un véritable facteur d'unification nationale et combien le principe de l'armée du peuple a été mêlé à la notion de citoyenneté dans les discours de justification de l'institution militaire. Malheureusement, son approche centrée exclusivement sur les discours et les intentions des élites ne nous dit rien de ce que vivaient réellement les hommes qui étaient enrôlés dans ces troupes.

### *L'âge des casernes*

L'étude de Michal Auvray sur *L'âge des casernes* examine de son côté les mythes et les justifications du service militaire. Il relève qu'à l'heure où le service national est appelé à disparaître, les discours dominants qui le justifiaient au nom de l'histoire ont tendance à évoluer fortement.

L'histoire du service militaire, nous l'avons vu, a été celle d'une longue hésitation entre les grands principes républicains et leur application réelle. Elle a mené à cette affirmation significative d'un conservateur souhaitant «*que le service obligatoire soit la grande école des générations futures*». Elle peut donc nous faire réfléchir sur les fonctions réelles de l'armée et de la caserne à l'égard des jeunes hommes tout comme dans le cadre de la nation et de ses composantes sociales.

Deux aspects qui sont développés dans l'ouvrage méritent d'être soulignés. Auvray évoque tout d'abord la figure de la caserne, ce lieu rappelant l'Ancien Régime qui confine une institution où la modernité démocratique

est suspendue. L'encasernement a permis une séparation d'avec la cité qui n'était pas vraiment en cohérence avec le mythe de la nation armée. Par ailleurs, toute la justification de l'armée républicaine a été basée sur sa prétendue origine révolutionnaire, et sur le mythe de Valmy, alors même que le système qui a finalement prévalu après la défaite de 1870-1871 était avant tout inspiré par les milices prussiennes et le principe de la *Landwehr* (armée de réserve).

Cette étude se révèle fort bien documentée, son récit est riche et complet. Également auteur d'une histoire des objecteurs, insoumis et déserteurs, Michel Auvray nous propose une perspective critique qui stimule la réflexion. Sans négliger les risques considérables que toute armée professionnelle peut faire courir à la démocratie, il termine son essai par des constats pertinents sur la fin du service national et le renoncement aux mythes qui l'ont justifié. En Suisse, dans ce pays dont les milices ont toujours constitué, tous bords confondus, un idéal théorique pour les défenseurs du service militaire, cela pourra évidemment nous faire regretter la persistance annoncée de cette institution désormais anachronique et à la pédagogie si peu discutée.

Charles Heimberg

- Rita Hofstetter, Charles Magnin, Lucien Criblez, Carlo Jenzer [éd.], *Une école pour la démocratie. Naissance et développement de l'école primaire publique en Suisse au 19<sup>e</sup> siècle*, Berne, Peter Lang SA, 1999, 376 pages.

L'histoire de l'école primaire publique en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle a sans doute fait un sérieux pas en avant avec la publication de cet ouvrage collectif. Proposant une série d'études cantonales qui permettent de reconstruire des évolutions législatives particulières, il regroupe non seulement des textes descriptifs, dont certains se perdent un peu dans les lentes procédures de la genèse scolaire, mais aussi quelques études plus thématiques qui parviennent mieux à dégager des problématiques d'ensemble. Nul n'est évidemment obligé de partager les présupposés idéologiques de tous les auteurs, notamment quant à cette diatribe de Gabriel Mützenberg contre une laïcité qui mènerait à « *une école sans religion [ne laissant] pour finir dans le cœur de ses élèves qu'un vide existentiel propre aux plus sinistres floraisons* » (p. 200). Mais ces textes fourmillent d'informations fort utiles, qui illustrent autant les luttes politiques du XIX<sup>e</sup> siècle que les enjeux liés à la question scolaire qu'une pertinente introduction met fort bien en perspective.

L'ouvrage est construit autour des trois grands principes sur lesquels l'école primaire s'est développée en Suisse : la gratuité de l'enseignement, l'obligation d'assister aux cours et la laïcité. Dans un premier temps, ils semblaient aller de soi, mais Pierre Caspard relève à juste titre que leur application a mené à des réalités plus complexes que prévu. Martine Ruchat précise quant à elle, fort à propos, que « *la question de l'obligation est d'abord celle de son application* » (p. 205). En outre, toute cette affaire est rythmée par des échéances fédérales, en particulier la révision constitutionnelle de 1874 et le refus d'une loi de centralisation, dite du *bailli scolaire*, qui a été balayée en 1882.

Dans une dernière partie, trois éclairages comparatifs nous sont proposés, provenant de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. Cela donne l'occasion à Dario Ragazzini de constater « *la récurrence des thématiques, des problèmes, des variables historiques* », mais aussi le fait que « *toutes ces études [...] constituent autant de fragments localisés et particuliers de ce que l'on pourrait décrire comme un grand processus d'ensemble concernant le Vieux Continent* » (p. 359). Gratuité, obligation, laïcité : autour des trois piliers ainsi mis en évidence, cet ouvrage permet en tout cas de dégager quelques probables points communs et donne ainsi l'envie de ne pas se perdre dans la complexité des cheminements locaux. En Suisse, l'histoire de l'école publique avait pourtant toutes les chances de rester confinée dans ses étroits territoires cantonaux. C'est pourquoi cette publication est particulièrement intéressante et utile. Il faut d'ailleurs espérer qu'elle puisse être suivie par d'autres études collectives qui iraient dans le même sens, avec davantage de données sur les pratiques pédagogiques.

ChH

- Regina Jomini-Mazoni, *Ecoles anarchistes au Brésil (1889-1920)*, Lausanne et Lyon, Editions Noir et Atelier de Création Libertaire, 1999, 87 pages.

Cette publication d'extraits d'un mémoire de maîtrise, soutenu au Brésil il y a une dizaine d'années, nous informe sur des expériences d'écoles anarchistes au tournant du siècle. Dans une rapide introduction historique, Regina Jomini-Mazoni évoque ainsi l'arrivée au Brésil, après la fin de l'esclavage, de nombreux immigrants, dont un certain nombre d'anarchistes italiens (par exemple dans la célèbre colonie *La Cecilia*) qui ne tenaient pas à s'intégrer politiquement dans le pays. Faut-il dès lors s'étonner que l'expérience de l'Université populaire de Rio de Janeiro en 1904 ait beaucoup ressemblé à ce que l'on pouvait observer en Europe à la même époque ? Cette expérience, avortée, a en fait ouvert la voie à toute une série d'écoles libertaires qui émanaient du mouvement ouvrier et se référaient aux expériences européennes.

Après avoir énuméré quelques-unes de ces écoles, l'ouvrage évoque, un peu trop rapidement, les contenus scolaires et les démarches pédagogiques qu'elles ont développés. La propagande la plus directe pour les préceptes du mouvement anarchiste se mêlait ainsi à quelques principes théoriques d'autonomisation des élèves auxquels il ne fallait pas fournir des formules toutes prêtes. Regina Jomini-Mazoni conclut alors son étude en faisant valoir les buts particuliers de ces écoles anarchistes qui se distinguaient des « écoles nouvelles » plus traditionnelles ; elles cherchaient en effet « *l'intégration de l'enfant par le groupe* », alors que « *la pédagogie libertaire [...] visait à sensibiliser l'enfant à sa tâche de construction de la société fraternelle, la société du bien-être de tous* ».

Ce petit livre est certes un peu court, il survole rapidement sa problématique ; mais il constitue un prolongement intéressant de ce que nous avons pu évoquer, sur le même sujet, à propos de la Suisse romande.

ChH